

CAHIER DES BONNES PRATIQUES DE LA CONSTRUCTION BOIS

Cahier N°4 - Le bois assure, le bois rassure

Construction bois dans l'habitat individuel - Cadre juridique et assurances

1. Le Contrat de Construction d'une Maison Individuelle (CCMI)
2. Le contrat d'architecte
3. Le contrat de maître d'œuvre
4. Le contrat de promotion et de Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA)
5. Le contrat d'entreprises : marchés de travaux
6. Le client accédant maître d'œuvre et l'auto-constructeur
7. Le fabricant, le négociant, l'importateur de matériaux destinés à la construction
8. La mission du Bureau d'Etudes Techniques (BET) et Ingénieur Conseil (IC)
9. Obligations contractuelles, responsabilités et assurances

Ce cahier a été réalisé dans le cadre des actions d'information des acteurs de la construction bois menées par FIBRA et suite au colloque du 29 novembre 2007 à Villeurbanne (69) consacré au thème « assurance et construction bois ».

Cahiers déjà parus :



Cahier N°1 - Mai 2005
Les normes, marquage CE,
Quelques généralités



Cahier N°2 - Mai 2005
Bois structure, sciages et bois
ronds
Etat normatif



Cahier N°3 - Juin 2007
Cahier des bonnes pratiques
de la construction bois -
Maison individuelle